

« Elèves scolarisés sans-papiers »



C'est une réalité aussi dans nos établissements de la Haute-Vienne. Compte tenu des projets de loi sur l'immigration qui durcissent considérablement l'accès au séjour, nous sommes tous concernés : enseignants, agents, parents, élèves, etc..

☞ Si vous êtes confrontés à une telle situation et pour savoir comment aider ces jeunes en danger :

Un « Réseau Education Sans Frontières » vient de se créer sur Limoges :

Contact à Limoges :
Maison des Droits de l'Homme
37 Rue Frédéric Mistral - 87100 LIMOGES
Tél. : 05.66.35.81.24
Mail : mdh.limoges@free.fr
Web : mdh.limoges.free.fr/support/resf

Contact sur le plan national :
RESF
C/O EDMP
8 impasse Crozatier - 75012 PARIS
Mail : educsansfrontieres@free.fr
www.educationsansfrontieres.org

